

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 20 décembre 2021, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents Mme et MM les conseillers Jonathan Alix, Marie-Ève Goos, Rhéal Grenier, Benoit Pépin et Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

M. Charles Choquette est absent.

Tous les membres du conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024
3. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 12-247-21
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-248-21
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Il est proposé par M. Benoit Pépin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 de la Municipalité d'Ange-Gardien :

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2022	MONTANTS
Amélioration chemins municipaux	200 000.00 \$
Réfection du rang Casimir	1 750 000.00 \$
Amélioration des parcs et espaces verts	30 000.00 \$
Construction patinoire multisports couverte	1 450 000.00 \$
Acquisition d'immeubles/réserves foncières	350 000.00 \$
Réaménagement de locaux de l'Hôtel de Ville	135 000,00 \$
Modernisation des équipements de contrôle de l'eau	240 000,00 \$
SOUS-TOTAL	4 155 000.00 \$

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023-2024	MONTANTS
Amélioration chemins municipaux	1 000 000.00 \$
Aménagement des parcs et espaces verts pour aînés	125 000.00 \$
Réhabilitation de conduites d'égout pluvial	575,000,00 \$
Bâtiment de services pour projet patinoire	325 000,00 \$
SOUS-TOTAL	2 025 000.00 \$
TOTAL INVESTISSEMENT TRIENNAL	6 180 000.00 \$

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 12-249-21
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Marie-Ève Goos, appuyé par M. Benoit Pépin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, greffière-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire